

<http://enseignants.se-uns.org/Promos-des-CPE-detaches-la-der-avant-le-PPCR>



Promos des CPE détachés : la "der" avant le PPCR !

- Je suis... - CPE -

Date de mise en ligne : vendredi 16 décembre 2016

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Réunie à la DGRH le 13 décembre dernier, la CAPN CPE avait pour objet les promotions d'échelons et les contestations de notes pour les collègues en France et à l'étranger.

Concernant le contingent des collègues affectés en **Métropole ainsi qu'à Wallis, à Mayotte et en Nouvelle Calédonie**, les résultats obtenus font apparaître :

- 15 promotions au grand choix
- 23 promotions au choix
- 22 promotions à l'ancienneté (hors-classe compris).

Concernant le contingent des collègues affectés dans les établissements français à l'étranger relevant de l'AEFE, on note 23 promotions au grand choix et 1 promotion au choix.

Le ministère nous a indiqué que la distinction entre les 2 contingents allait disparaître dès l'an prochain avec la logique du PPCR.

Ainsi, les collègues détachés avec l'AEFE, jusqu'alors bénéficiaires d'un avancement automatique à la cadence la plus favorable, seront traités de la même façon que les autres détachés.

À noter aussi que les collègues en détachement à l'étranger ne bénéficieront pas du regard croisé chef d'établissement-IA-IPR-EVS et recevront exclusivement une appréciation de leur valeur professionnelle par le chef d'établissement.

Par rapport à la contestation de note présentée par une collègue de Mayotte en fin de carrière et injustement pénalisée, les lignes argumentaires que nous avons portées a conduit le Ministère à une augmentation de sa note administrative de 19,92 à 20.

À noter que les autres organisations, qui partageaient notre analyse, sont également allées dans notre sens.